

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00200
Numéro SIREN : 817 848 252
Nom ou dénomination : 1STRUMESURE

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2022 sous le numéro de dépôt 12617

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise		1STRUMESURE SASU		03 AOUT 2022		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		20 rue Louise de Bettignies 35200 Rennes					
SIREN		8 1 7 8 4 8 2 5 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent*		1 2	
						Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	5 000	012		5 000	
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	1 305	016	166	1 139	
	Immobilisations corporelles *	028	197 708	030	118 476	79 232	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 220	042		1 220	
Total I (5)		044	205 233	048	118 642	86 591	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	10 790	052		10 790	
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances Clients et comptes rattachés *	068	61 207	070		61 207	
	(2) Autres* (3)	072	4 153	074		4 153	
	Valeurs mobilières de placement	080	15	082		15	
Disponibilités	084	52 132	086		52 132		
Charges constatées d'avance*	092	1 646	094		1 646		
Total II		096	129 943	098		129 943	
Total général (I + II)		110	335 176	112	118 642	216 534	
PASSIF						Exercice N 1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	5 000	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	500	
	Réserves réglementées*				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131))				132		
	Report à nouveau				134	93 592	
	Résultat de l'exercice				136	70 851	
	Provisions réglementées				140		
Total I					142	169 943	
Provisions pour risques et charges					Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	8 764	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	21 118	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : (169))				172	16 710	
Produits constatés d'avance				174			
Total III					176	46 591	
Total général (I + II + III)					180	216 534	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	44 082
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage

certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		1STRUMESURE SASU		Neant <input type="checkbox"/>		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
		Services*			217		218	268 760
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	(22 579)	
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226	500	
Autres produits						230	287	
Total des produits d'exploitation hors T V A. (I)						232	246 968	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stock (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240		
	Autres charges externes*	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	62 095	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	872	244	1 179	
	Rémunérations du personnel*					250	34 894	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	13 292	
	Dotations aux amortissements*					254	44 625	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	13	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	156 099	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	90 869	
Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)				294		
Produits exceptionnels (IV)						290	10	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	436	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	19 592		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	70 851	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	70 851	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	19 622			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispense de réintégration (art. 239 septies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de Développement prioritaire (44 septidécies)	993				
	(Créanc report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655			350	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645				
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648				
	Deduction except simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990				
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2		352	90 473	354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RESULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2		370	90 473	372		

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2022

Désignation de l'entreprise : ISTRUMESURE SASU

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	5 000	402		404		406	5 000	
	Autres	410		412	1 305	414		416	1 305	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	128 446	442	40 788	444		446	169 234	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	24 700	462		464		466	24 700	
	Autres immobilisations corporelles	470	3 078	472	696	474		476	3 774	
Immobilisations financières		480		482	1 220	484		486	1 220	
TOTAL		490	161 224	492	44 008	494		496	205 233	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502	166	504		506	166
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	61 341	532	38 358	534		536	99 699
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	11 019	552	4 940	554		556	15 959
	Autres immobilisations corporelles	560	1 657	562	1 161	564		566	2 818
TOTAL		570	74 017	572	44 625	574		576	118 642

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations		590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 1STRUMESURE SASU Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres immob. incorporelles	700	705			
Terrains	710	715			
Constructions	720	725			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			
Inst. générales. agencements amén. div.	740	745			
Matériel de transport	750	755			
Autres immobilisations corporelles	760	765			
TOTAL	770	775			
			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
			2		
			3		
			4		
			5		
			6		
			7		
			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	38 303
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	11 740
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 1STRUMESURE SASU		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108 268 760	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL I		106 268 760	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115 282	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113 500	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144 782	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121 11 791	
Variation négative des stocks		145 22 579	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125 42 285	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146 8 019	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148 13	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152 84 688	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		137 184 854	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117 184 854	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020 X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022 268 760	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024 du 01012021 160 au 31122021	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 1 7 8 4 8 2 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ISTRUMESURE SAS

ADRESSE (voie) 20 rue Louise de Bettignies

CODE POSTAL 35200 VILLE Rennes

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CLABAYT Prénom(s) Sébastien
 Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 500
 Naissance : Date 30/11/1980 N° Département 99 Commune Rosny-sous-Bois Pays FR
 Adresse : N° 1 Voie rue Louise de Bettignies
 Code Postal 35200 Commune Rennes Pays FR

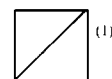
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 1 7 8 4 8 2 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INSTRUMESURE SASU

ADRESSE (voie) 10 rue Louise de Bettignies

CODE POSTAL 35200 VILLE Rennes

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--------------------------------------------------------	-----

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

1STRUMESURE SASU


**Société par Actions Simplifiée (Société à associé unique) au capital de 5 000 €
Siège social : 20, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252**

**FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2022**

NOM – PRENOM	ACTIONS	MANDATAIRE	SIGNATURE
Monsieur CLABAUT Sébastien	500		

Le Président de la séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que l'actionnaire unique est représenté, totalisant 500 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 500 voix.

Signature du Président de la séance.



ISTRUMESURE SASU
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 20, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DE L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Je soussigné, Monsieur CLABAUT Sébastien, président de la société ISTRUMESURE SASU a en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 établi le présent rapport de gestion.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le secteur d'activité de notre société concerne l'étude et le conseil en instrumentation, l'installation de capteurs électronique pour la surveillance structurelle de bâtiment, ainsi que l'étude et le diagnostic de ceux-ci.

Nous intervenons, principalement, dans les bâtiments appartenant au secteur public, ainsi que dans les bâtiments historiques. Néanmoins, nous cherchons à démarcher une clientèle plus large en nous adressant également à des partenaires privés ou associatifs, en France comme à l'étranger.

A la clôture de notre sixième exercice, nous nous félicitons de nouveau d'une importante augmentation de notre chiffre d'affaires. Cette hausse fait suite au léger ralentissement que nous avons subi au cours de l'exercice 2017.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 s'élève à 268 760 € contre 208 210 € à la clôture de l'exercice 2020, soit une hausse de 60 550 €. Cela correspond de nouveau à notre meilleur chiffre d'affaires annuel depuis la création de notre société.

La concurrence dans notre secteur d'activité reste clairsemée et nous devons toujours faire face soit à des grands groupes soit à des entreprises tirant les prix du marché vers le bas.

Dès lors, nous nous efforçons de faire preuve d'une grande réactivité dans nos réponses aux appels d'offre et nous proposons un service d'une grande qualité afin de fidéliser notre clientèle actuelle pour obtenir excellente une renommée dans notre secteur d'activité. Nous misons énormément sur les recommandations liées au « bouche à oreille » et cela semble porté ces fruits.

Aujourd'hui, nous envisageons d'amorcer un processus de recrutement d'une secrétaire administrative afin de pouvoir augmenter notre réactivité dans la réponse aux appels d'offre et aux sollicitations de nos clients.

L'ensemble des charges d'exploitation s'est élevé à 156 099 € dont notamment :

- charges externes pour :	62 095 €,
- salaires et charges sociales pour :	48 186 €,
- dotations aux amortissements pour :	44 625 €.

Il ressort donc un résultat d'exploitation positif de 90 869 €.

Face à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'estimer les impacts financiers réels de la crise sanitaire lié au covid19 étant donné que toute l'économie est ralentie.

Pour le moment, la société a décidé de ne pas solliciter les mesures visant à maintenir la continuité de son exploitation puisqu'elle n'a pas été menacée dans la pérennité de celle-ci.

Cette crise sanitaire et sociale n'a pas engendré la fermeture de notre établissement même si nous avons dû adapter notre planning et notre méthodologie d'intervention.

Le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice après impôts, de 70 851€.

SC

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

A la clôture de cet exercice, nous pouvons dire que le bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 sont conformes à nos attentes et à nos prévisions.

Nous sommes de nouveau particulièrement fiers de notre performance cette année et nous nous en félicitons.

Nous allons poursuivre sur la même voie afin de fidéliser nos clients. Cela passera nécessairement pour une communication plus importante, principalement via internet et les réseaux sociaux et par notre capacité à répondre le plus rapidement possible aux appels d'offres.

Nous envisageons également l'élargissement de notre panel de service en restant à l'écoute des exigences de nos clients et de l'évolution du marché. Nous cherchons également à nous faire connaître auprès de partenaires privés ou associatifs.

Nous pensons que ces perspectives de développement vont nous permettent une stabilisation de notre chiffre d'affaires afin de conserver notre marge et notre résultat. La perspective d'embauche d'un ou plusieurs salariés nous laisse entrevoir de nouveau une hausse de notre chiffre d'affaires et de notre résultat en pouvant prendre plus de missions.

Enfin, nous veillerons également à poursuivre les efforts que nous portons sur la réduction de nos charges externes.

Au regard de la situation de l'entreprise à la date du 31 décembre 2021, nous pouvons estimer que la poursuite de l'exploitation de notre société n'est pas remise en cause.

III. MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les modes de présentation et d'évaluation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe ont été établis selon la législation en vigueur.

IV. RESULTAT-AFFECTATION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- au compte report-à-nouveau, la somme de 70 851 €.

Après cette affectation de résultat, le compte report-à-nouveau sera créditeur de 164 443 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, l'actionnaire unique précise qu'il a été distribué les dividendes figurants dans le tableau suivants au cours des 3 derniers exercices :

Années	Distribution globale	Prélèvement
2021	50 000 €	Prélèvement libératoire
2020	Néant	-
2019	Néant	-

V. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

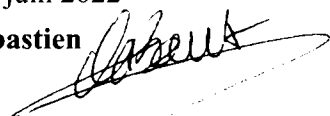
Selon la Loi de modernisation de l'économie (L.M.E), l'entreprise s'engage à mentionner dans ses conditions générales de ventes, ses conditions d'application et le taux d'intérêt des pénalités de retard.

Sans accord des 2 parties, le délai de paiement est fixé à 30 jours, date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée.

Lors d'accord des 2 parties, le délai de paiement ne peut excéder 45 jours, fin de mois ou 60 jours, date d'émission de la facture.

Fait à Paris, le mercredi 01 juin 2022

Monsieur CLABAUT Sébastien



1STRUMESURE SASU

**Société par Actions Simplifiée (Société à associé unique) au capital de 5 000 €
Siège social : 20, rue Louise de Bettignies – 35200 Rennes
R.C.S Rennes 817 848 252**

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE LE 02 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 02 juin à 10 heures,
L'actionnaire unique de la société 1STRUMESURE SASU, au capital de 5 000 euros, entièrement libérées,
s'est réuni au 20, rue Louise de Bettignies – 35 200 Rennes, en assemblée générale ordinaire sur simple
convocation.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sébastien CLABAUT, en tant que qu'actionnaire
unique de la société.

Monsieur le Président déclare au vu de la feuille de présence que sont présents tous les actionnaires.

La feuille de présence certifiée et exécutée par le Président permet de constater que les actionnaires présents
ou représentés possèdent le quorum requis pour valablement délibérer.

L'assemblée étant ainsi susceptible de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- La feuille de présence de l'assemblée,
- Le rapport de gestion,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexes) du dernier exercice,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que le texte des résolutions proposées a été adressé avec la convocation.

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Distribution de dividendes
- Questions diverses
- Pouvoirs

Résolution unique

L'actionnaire unique décide de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 50 000 euros par
prélèvement sur le poste report-à-nouveau qui s'élèvera après cette distribution à 114 443 euros.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi à 100 euros par actions.

Cette distribution sera payée au siège social à partir de la date qui sera fixée par la présidence.

SC

L'associé unique reconnaît avoir été informé que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20% soit une taxation globale de 30.00%. Le prélèvement forfaitaire unique (PFU) s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le Revenu.

Néanmoins, le contribuable se réserve le droit d'opter par ledit barème progressif au moment de la réalisation de sa déclaration d'impôt sur le Revenu correspondant à la présente distribution.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

Le Président - Actionnaire unique

